



Les objectifs des programmes de la DG/ACTA

- Gestion des ressources naturelles.
- Protéger et lutter contre l'érosion hydrique
 - Mobilisation des eaux de ruissellement
 - Recharge des nappes
 - Protection des infrastructures et amélioration des revenus
- Organisation paysanne
- Développement agricole rural



Expérience de la DG/ACTA

La Direction Générale de l'Aménagement et la Conservation des Terres Agricoles (DGACTA) a mis en œuvre depuis le début des années 90, deux stratégies sectorielles pour aménager les bassins versants et lutter efficacement contre le développement de l'érosion surtout sur les terrains vulnérables sur le plan physique et socioéconomique.

L'objectif est de lutter contre l'érosion et contribuer à la mobilisation des ressources en eaux.

Les stratégies réalisées jusque-là, ont été appuyées par des bailleurs de fonds principalement, l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement qui ont marqué les différentes phases. Les fonds apportés en appui au budget de l'Etat ont permis de réaliser des infrastructures tout en développant des approches locales territoriales.

Actuellement, la DG/ACTA est en phase de préparation de la 3ème stratégie de l'aménagement et la conservation des terres agricoles à travers l'élaboration d'une méthodologie **d'intégration de l'adaptation au changement climatique** dans la planification stratégique des aménagements pour la gestion intégrée des ressources naturelles en vue d'assurer la durabilité du développement à l'échelle d'un bassin versant. L'objectif est de contribuer au développement durable de l'agriculture tunisienne à travers l'élaboration et la mise en place d'un ensemble de mécanismes d'adaptation continue du secteur agricole et des ressources naturelles aux changements climatiques. Il s'agit d'intégrer systématiquement les changements climatiques aux processus de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des activités de développement du secteur, pour assurer l'usage durable des écosystèmes terrestres, des forêts, combattre la désertification, et arrêter ou renverser la dégradation des terres.



Les orientations futures de la DG/ACTA

-Préservation et Gestion des ressources naturelles à la parcelle pour un développement durable de l'espace rural.

-Financement du secteur: État investisseur/ exploitant aménageurs.

-Valorisation agricole des actions réalisées.

-Equité sociale et entre les régions.

-Recherche-développement (R&D) centrés sur la gestion de l'eau à la parcelle, en agriculture pluviale,

-Conservation des eaux et du sol par objectif orienté vers des projets GIRN/DARD.

-Intégration dans une stratégie nationale de gestion intégré des ressources naturelles.

